

encouragés à s'organiser eux-mêmes dans cette optique dans les quartiers de South End et Crescent Valley. Il faudrait appuyer ce programme en établissant des centres communautaires où un certain nombre de services pourrait être offerts. Premièrement, du personnel spécialisé, quelques travailleurs sociaux avec de simples assistés sociaux qui ont une réputation de meneurs d'hommes dans leur localité, pourrait agir en tant que surveillants et personnel de ressources. Des cours du jour pourraient être organisés pour les mères de famille sur des sujets aussi nécessaires que la planification des naissances, les soins familiaux, le budget familial ou tout autre cours que les gens désirent ou dont ils ont besoin. La raison d'un programme de ce genre, c'est que le pessimisme sera rapidement dissipé si la personne apprend et communique avec les autres. De plus, une clinique pourrait être établie pour alléger la tâche des mères ayant des enfants d'âge préscolaire. On tirerait pleinement parti du centre communautaire en y implantant une coopérative desservant les familles à faible revenu, qui en deviendraient membres et profiteraient ainsi de rabais sur les articles achetés.

Un centre de ce genre a des objectifs assez évidents. D'abord, le groupe des petits salariés est en train de s'organiser en association d'aide mutuelle; celle-ci pourrait leur servir de porte-parole sur le plan des affaires communautaires, ce qui fournirait ainsi un secours des plus nécessaires. En outre, un centre communautaire créerait une entité solidaire qu'aurait le courage de lutter contre les sentiments d'abandon et d'aliénation auxquels ces personnes sont souvent en butte. Enfin, le centre, la clinique et la coopérative pourraient employer des gens de cette couche sociale et multiplier ainsi leurs chances de succès, qui font évidemment défaut à l'heure actuelle. L'idée pourrait sûrement être modifiée, de manière à répondre aux besoins d'un groupe particulier; néanmoins, le principe du centre communautaire reste une excellente méthode pour régler les problèmes qu'engendre l'urbanisation.

L'utilisation des écoles du soir et des écoles techniques est un autre exemple des programmes actuellement offerts qui sont susceptibles d'expansion. Il s'agit là d'un excellent programme, qui pourrait être amplifié en vue de permettre à ces personnes d'acquérir une plus grande mobilité et de faire face à la concurrence qui existe au sein de notre société. A l'heure actuelle, un particulier sans instruction élémentaire (scolaire) ou sans métier reçoit une subvention fédérale qui lui permet de fréquenter l'école technique. Pourtant, il manque encore quelque chose. Il faudrait offrir des cours d'école technique ou d'école du soir aux adultes intéressés par l'économie, le droit ou autre sujet; on leur permettrait ainsi de s'inscrire au sujet des rouages de notre société, tout

en stimulant l'ardeur intellectuelle au-delà des nécessités immédiates du travail. Cette initiative contribuera à créer une atmosphère plus propice à l'étude dans les foyers à faibles revenus, chose qui, je le répète, fait tristement défaut actuellement.

En milieu urbain, les pauvres souffrent souvent de la privation de distractions, autant que d'un manque d'instruction. Comme je le disais tantôt, la société paie très cher un pareil état de choses. Si l'on affectait plus de ressources à des programmes de récréation destinés à ces enfants, ce serait, dans bien des cas, l'élimination de la délinquance juvénile et du crime qu'on déplore comme conséquences de cette situation; ainsi on utiliserait à meilleure fin les ressources affectées à la détention des criminels. Voilà les trois genres de programmes que je vais étudier. Sans constituer des nouveautés, ils sont susceptibles d'une utilisation plus poussée.

La première initiative a été mise à l'essai récemment à Saint-Jean. Elle vise les très jeunes adolescents à l'époque où ils éprouvent le plus vivement des frustrations scolaires. Il s'agit de centres d'accueil dirigés par les jeunes qui élaborent aussi les programmes selon leurs besoins et leurs désirs particuliers. Ces centres n'entraînent qu'une dépense minimale, car la seule chose à assurer, c'est un endroit qui serve de refuge.

Ce programme, qui pourrait être institué très facilement dans le cadre du programme du centre communautaire, fournit aux jeunes de cet âge un moyen pratique d'employer leurs énergies.

Un autre programme, destiné aux enfants d'âge plus tendre, prévoit la pratique du camping, tant journalier que permanent. (Certes, on met déjà en œuvre des initiatives de ce genre, mais leur portée est très restreinte. Par exemple, un camp permanent a été offert pour la première fois, l'an dernier, à titre gratuit, pour les enfants ayant entre 9 et 12 ans dont le niveau familial, sur le plan économique, n'aurait pas permis, sans cela, la participation. Il a accueilli une centaine de garçonnets. Il faut multiplier ces initiatives. Elles donnent aux enfants pauvres l'occasion de sortir du milieu étouffant de la ville et de bénéficier de possibilités maximales de récréation, tout en les débarrassant du sentiment de frustration et d'inquiétude qu'ils éprouvent en milieu urbain. Si l'on y met les ressources voulues, tous les enfants auraient l'occasion de fréquenter le camp pendant quelques semaines et, pendant le reste de l'été, ils pourraient participer aux camps journaliers et aux autres programmes récréatifs offerts en ville. Mais le succès de programmes de ce genre tient à la disponibilité d'un personnel qualifié ayant les ressources voulues pour s'acquitter de la tâche.

Enfin, dernière possibilité, il y a le programme à l'intention des jeunes d'un âge plus avancé, dont certains ont un emploi, tandis que d'autres sont